



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 38 mai 1986
ISSN 0291 17 28

LE 16 MARS, LE XVI^{ème} ET LES AUTRES

(Vous en souvient-il ?)

Dans les bureaux de vote de notre arrondissement, le soir du 16 mars dernier, la plupart des assesseurs avaient l'impression d'une certaine désinvolture des électeurs à l'égard des "régionales" : les Parisiens seraient-ils peu franciliens ?

Eh bien ! Pas du tout ... 99 % des votants pour la députation (79,14 des inscrits) se sont rendus dans le bureau jumelé.

Cette participation de 79.568 votants sur 100.536 inscrits, dépasse d'ailleurs nettement la moyenne parisienne (74,75) et chacun des autres arrondissements. (Le X^{ème} est le plus paresseux avec 30 % d'abstentions).

C'est là aussi, d'Auteuil à Dauphine, et surtout dans le quartier de la Muette (26,6) que l'UDF a trouvé son meilleur score parisien avec 25,2 %, plus du double des 11,8 obtenus à la dimension de la Ville.

Le XVI^{ème} a ainsi conservé ses deux députés sud et nord, Georges Mesmin, Maire, et Gilbert Gantier, rejoints après la formation du Gouvernement par Françoise de Panafieu.

Après la réduction de 31 à 21 des sièges alloués à la Capitale, seuls six autres arrondissements gardent une représentation à l'Assemblée Nationale.

Le Conseil régional offrait 42 sièges aux 378 candidats de neuf listes. Quatre seulement auront des élus, avec des pourcentages de voix très voisins dans les deux scrutins (RPR 35; PS 30 et 32; UDF 11,8; FN 11) tandis que le PC (4,9), les écologistes (3,1) et la liste Garaud (3) n'atteignent pas les seuils requis.

Même constat dans notre arrondissement : RPR 44,6 (44,2); UDF 22,4 (25,2) PS 15,3 (16,5) FN 10,9 (10,6); Garaud 3,6 (3,1), PC 1,1 (1,0). Avec Jean-Louis Giral, deux de nos conseillers d'arrondissement, Sylvie Dumaine et Vincent Brugère-Trélat rejoignent notre ami Michel Elbel, pour assurer à la région la présence du XVI^è.

Revenons aux législatives. Dans le palmarès RPR (Paris 35 %) notre arrondissement tient le second rôle (44,2) après la "citadelle" du VIII^{ème} (46,4). Celui du Temple (III) est le plus réticent avec 20,6; c'est la terre d'élection du Parti socialiste qui y rassemble 41 % des voix.

Pour l'ensemble de Paris c'est 32 %, soit 7 % de gain sur le sondage SOFRES du 4 mars. Le XVI^è bon dernier, dépasse tout juste la moitié de cette moyenne, soit 16,5 %?

C'est aussi dans le XVI^è que le Parti communiste rencontre le moins d'enthousiasme avec un minimum de 1 % contre 4,6 pour Paris, où il n'atteindra pas 8 sur son meilleur terrain de Belleville à Ménilmontant (XIX - XX^è)

Le FN atteint plus de 14 % à Montmartre. Nulle part - le V^è excepté - son pourcentage ne sera inférieur à 8. Il est dans le XVI^è de 10,6 %.

Les champions solitaires ont-ils un meilleur sort ? Dumont, pape des "écolos" (Paris : 1,4 %) dont les fidèles sont plus fervents dans le centre (1,8 pour le IV^è) recueille dans notre ouest si forestier déjà : 583 voix.

C'est quatre fois moins que Madame Garaud qui culmine vers 4 % entre Palais-Bourbon et Luxembourg. Les 2400 voix de Passy (3 %) l'y portent au-dessus de sa moyenne parisienne.

Neuf programmes de bonnes intentions se partagent enfin un faible reste de 490 voix.

Ce sont entre autres "Ecologie et humanisme", "Initiative 86", "Organisation des Etats en micro-démocraties", "Croissance + 10 % ... et ses neuf suffrages.

Vous en souvient-il ?

TOUJOURS PLUS ... ou UN ETRANGE BALLET

Les riverains de la Place du Trocadéro, à l'exception sans doute de ceux qui sont derrière le Monument aux Morts, se demandent, depuis des années, le pourquoi d'un étrange ballet d'autocars de couleur bleue qui arrivent, chaque jour ouvrable, vers 8 heures 45, et repartent à 9 heures après avoir débarqué leurs passagers, puis reviennent à nouveau vers 17 heures 45 pour les reprendre ...

XVI^è DEMAIN, soucieuse des problèmes de circulation et de stationnement, a mené son enquête, d'où il ressort que ces 7 véhicules, d'une contenance de 25 à 45 places chacun, assurent le transport gratuit des personnels qui travaillent à la Direction Générale de la Gendarmerie de la rue Saint-Didier.

Pourquoi ce traitement de faveur qui n'est, certes, pas gratuit pour le contribuable, et qui mobilise chaque jour 7 gradés de la gendarmerie comme conducteurs ?

Il paraît que cela date du transfert de cette Direction dans les locaux qu'occupait la 2^è Région Aérienne jusqu'en 1970/71.

On a, sans doute, souhaité compenser le désagrément qu'occasionnait aux employés un changement dans de sacro-saintes habitudes.

Mais, au bout de 15 ans ! ... Est-ce réellement toujours indispensable ?

Peut-on rappeler qu'avec deux lignes de métro et quatre lignes d'autobus, le site n'est pas trop défavorisé !

NOS QUESTIONS au cours de la réunion C.I.C.A. Conseil Municipal

Création de Bains Douches dans l'arrondissement

Bien que Monsieur Chérioux nous assure dans une lettre récente que les m² primitivement réservés à un établissement de Bains douches dans l'îlot Mozart ne sont pas définitivement attribués. Il semble que cet équipement ne sera pas réalisé malgré les nombreuses demandes des habitants de l'arrondissement.

Serait-il alors possible d'envisager que cet équipement soit prévu dans les m² non attribués qui figurent encore sur les plans Gros-Boulaivilliers ?

Nous rappelons l'importance de la population qui habite dans des chambres de service : 17,4 % au recensement de 1982. La plupart du temps elles sont privées de sanitaires. Souvent cette population est très âgée.

L'Entraide d'Auteuil nous a cité des cas pénibles de personnes opérées d'artérite qu'elles sont obligées d'accompagner dans un établissement du 15^e pour des soins d'hygiène.

Le recensement de 82 précise que plus de 10.000 logements d'une pièce n'ont qu'un robinet d'eau et que 1.100 n'en ont pas du tout. Cela pose de réels problèmes d'hygiène et de santé pour une population de plusieurs dizaines de milliers d'hommes et de femmes, la population d'une petite ville.

Cet équipement a été jugé utile - et financé - dans d'autres arrondissements parisiens. Nous serions heureux qu'il puisse être programmé dans le ZAC G.B.

Centre Petite Enfance Bruix - P.R.

Un terrain de 3.400 m² entre Bruix et square, en principe classé espace vert au POS ...

Les Elus de l'arrondissement ont participé à des réunions nombreuses depuis 1971 et l'éventualité d'un équipement pour la Petite Enfance a été envisagé. Tour à tour, Maison de jour pour l'enfance handicapée, crèche relais-entreprise (pour laquelle une enquête de XVI^e Demain auprès des Entreprises et des Comités d'Entreprise du quartier envisageait une participation financière possible des Entreprises), halte de jeunes, halte garderie, tous ces projets étaient justifiés par des enquêtes sociologiques et démographiques à l'initiative de l'AGF 16^e et de XVI^e Demain.

En février 1978, la Commission d'Arrondissement a adopté à l'unanimité une proposition de Centre de la Petite Enfance.

Ces démarches, les interventions nombreuses des élus, en particulier de Mme Marchal, sont systématiquement repoussées par l'Administration avec des arguments qui ne paraissent pas valables aux intéressés.

Nous voudrions que ces projets soient repris et étudiés. Et s'ils sont à nouveau l'objet des mêmes refus, que l'on envisage un équipement différent; par exemple un atelier ADAC de réparation de 2 roues, ouvert dans la journée et animé par un éducateur et un maître mécanicien.

Cet atelier pourrait accueillir de façon éducative, de nombreux jeunes innocupés qui traînent dans nos quartiers. L'Entraide d'Auteuil qui reçoit tous les jours beaucoup de ces jeunes se joint à notre demande.

Aurons-nous des réponses ? ... des réponses favorables ? ...

Nous avons, parfois, l'impression de nous agiter comme hannetons dans un bocal, il nous arrive de douter de l'efficacité de nos interventions dans ces réunions C.M./CICA.

Et, nous aimerions ne pas fournir seulement des sujets de "conversation" au Conseil de Paris.

L'AMENAGEMENT SUR LA COUVERTURE ERMONT-INVALIDES

Michel Elbel, Vice Président du Conseil régional d'Ile de France, nous communique une lettre reçue de l'Hôtel de Ville de Paris :

"Par note du 2 avril 1986, vous avez bien voulu appeler mon attention sur
"le projet d'aménagement de la dalle de couverture de la ligne Ermont-Invalides
"le long du boulevard Flandrin.

" Il est exact qu'à cet endroit les services n'avaient, jusqu'à présent, prévu
"qu'un aménagement en promenade-jardin.

" En effet, la création d'un équipement destiné à la petite enfance avait été
"envisagée en 1982, uniquement dans l'exposé des motifs du projet de délibération
"mais n'avait pas été reprise dans le texte de délibération où figurait la liste
"précise des équipements programmés sur la dalle.

" Toutefois, pour répondre à votre souhait et à celui de l'ensemble des élus
" du 16ème, j'ai donné instruction aux services de prévoir l'implantation entre
"la rue du Général Appert et la rue Dufrenoy, d'une halte-garderie de plein-air,
"analogue à celle qui fonctionne déjà dans les jardins du Ranelagh.

" Je tenais à vous le faire savoir immédiatement".

Nous nous réjouissons de cette nouvelle qui répond aux souhaits de beaucoup de familles de cette partie de l'arrondissement.

UN COUP DE BLANC ? ...

L'annonce d'une nouvelle campagne de ravalement avait suscité quelques espoirs chez les amoureux de notre paysage urbain. Nous savons, maintenant, que celle de 1986 s'attache exclusivement au XVII^e arrondissement, à des secteurs des XIV^e et XV^e et au quartier de la Villette.

Chaillot avait été "blanchi" en 1981, succédant à la Muette (1978) et à Auteuil (1980). Les immeubles de Dauphine seront donc les premiers concernés par une prochaine tournée de rajeunissement décennal.

Les Parisiens doivent à André Malraux la reprise de cette tradition d'avant-guerre.

Malgré la poursuite méthodique du programme, subsistent çà et là, quelques tâches grises antérieures à l'arrêté préfectoral de 1959, sinon à la loi de 1913 !

Ce sont souvent des constructions modestes, sans revenus ou vouées à une prochaine démolition; mais on peut soupçonner aussi quelques récalcitrants d'échapper trop facilement aux mailles du filet réglementaire.

On s'explique moins aisément que les administrateurs de certains édifices publics soient si peu soucieux de donner le bon exemple à la propriété privée.

N'en faisons pas l'inventaire, mais les passagers du 52 citeront d'une seule voix les deux cents mètres de façade de Janson de Sailly où toutes les nuances du noirâtre attristent la pierre, la brique et les bustes illustres ignorés des lycéens.

La réponse est évidemment budgétaire : un brossage à sec serait insuffisant

et le jet de sable interdit. Il s'agirait donc d'un chantier de longue haleine si les administrations voulaient bien prendre conscience de leur rôle civique.

Beaucoup moins coûteux serait, par contre, un modeste programme d'entretien des immeubles entourant la place de Passy, coeur du vieux village... et de l'arrondissement.

Le 66 rue de Passy, dû en 1908 à un architecte de qualité, avait été ravalé mais, sur le même alignement, les maisons les plus anciennes sont aussi les plus sales.

L'ancienne Mairie (1836-1877) donne heureusement le bon exemple avec ses chapiteaux corinthiens et son nouvel enduit crème, si évocateur des pâtisseries bien connues du rez-de-chaussée, mais son vis-à-vis est moins glorieux.

Le stationnement sauvage qui gâche, souvent, cette placette animée, aimée des musiciens ambulants, mériterait aussi quelque attention.
Mais, ceci est une autre histoire ...

A. PROPOS DE LA TOUR EIFFEL, SAVIEZ-VOUS QUE ?

Depuis le 1er janvier, notre vénérable presque centenaire se présente à nous, la nuit, sous sa nouvelle parure de lumière.

On a beaucoup lu, çà et là, les informations concernant cette métamorphose née du remplacement des anciennes sources lumineuses, réparties dans plusieurs fossés du Champ de Mars, par le nouvel équipement électrique éclairant la Tour "de l'intérieur".

On a parlé d'ouvrage de dentelle et telle est bien l'impression ressentie lorsque le regard le découvre.

Mais, saviez-vous que :

- cet embellissement a été précédé d'une cure d'amaigrissement. Les équipements techniques ajoutés au fil des décennies pesaient lourdement sur les épaules de la vieille Dame. Alors cette cure l'a allégée de 1.000 tonnes : de quoi redonner une seconde jeunesse ! ...
- la Tour, notre Tour, si "évidente" maintenant dans le site parisien, fut très contestée lors de sa conception. En effet, des personnalités d'alors prirent la tête d'un mouvement contre le projet de construction. Des écrivains tels que DUMAS fils, LECONTE DE LISLE, DE MAUPASSANT, devinrent pamphlétaires pour la circonstance, avec violence !
- Les travaux furent cependant entrepris en janvier 1887 pour être achevés en mars 1889, soit 22 mois après. Le 15 mai 1889, la Tour était ouverte au public. On connaît la suite ...
- un nouveau mouvement contestataire naquit en 1910, fin de la concession accordée à Gustave EIFFEL, visant à sa démolition. Entretemps, elle était devenue un Centre de Radiotélégraphie militaire et d'autres utilisations étaient pressenties. Militaires et chercheurs eurent gain de cause : la Tour était sauvée !
- son utilisation à des fins publicitaires donna lieu en 1925 à une rude concurrence entre les constructeurs CITROEN et FORD.

La Tour Eiffel sera vieille d'un siècle bientôt. A-t-on encore des projets à cet âge ? Regarde-t-on vers le futur ?

Loin de nos pauvres contingences humaines de temps, la vieille Dame est

sereine. Certaines péripéties récentes à l'occasion de la création d'une nouvelle chaîne de télévision ont largement montré la raison de cette tranquillité d'esprit : son avenir assuré dans le domaine médiatique.

Et puis, imagine-t-on Paris sans elle ?

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Solidarité - Logement

L'association "Solidarité-Logement" (loi de 1901) a été créée en janvier 1985 par les 8 entraides chrétiennes du 16^e arrondissement (1) (6 catholiques et 2 protestantes) qui ont uni leurs forces, leurs idées et leurs moyens pour mieux aboutir.

Elle a pour but d'aider à se loger les personnes défavorisées, sans condition de race ou de religion, françaises ou étrangères, peu fortunées, méritantes, qui veulent travailler et sortir de leur situation difficile. L'association ne s'occupe ni des clochards, drogués ou marginaux, ni des personnes relativement aisées.

Elle fait appel aux propriétaires pour qu'ils acceptent de louer les très nombreuses chambres de service inoccupées de l'arrondissement, en leur offrant de très sérieuses garanties (moralité, suivi des personnes logées, assurance locataire, caution de 6 mois loyer et charges en cas de défaillance provisoire dans le paiement).

Depuis un peu plus d'un an de fonctionnement, l'association a pu loger dans de bonnes conditions 33 personnes (dont 3 mères avec 1 enfant) dans 30 logements différents.

OFFREZ VOS CHAMBRES A "SOLIDARITE-LOGEMENT"

Soit à sa permanence
SOLIDARITE-LOGEMENT
c/o CLIS
Mairie du 16^e Arrondissement
71 avenue Henri Martin
75116 PARIS
Tél. 45 04 02 86
permanence vendredi matin
10 à 12 h

Soit aux permanences des
(1) Entraides ND de l'Assomption
ND de Grâce de Passy
ND d'Auteuil
St Pierre de Chaillot
St Honoré d'Eylau
Ste Jeanne de Chantal
Eglise Réformée d'Auteuil
Eglise Réformée de
l'Annonciation

16^e Accueil Information 167 avenue Victor Hugo 75116

a 10 ans et organise un DINER-BUFFET mercredi 11 juin.

Bulletin d'inscription à envoyer avant le 30 mai, avec un chèque bancaire (65 Frs. par personne).

UNE PROMENADE EN CAR à CHANTILLY

Le 19 juin, Bulletin d'inscription à adresser à T. MASOUNABE, 85 bis brd. Suchet, avant le 10 juin; avec chèque bancaire correspondant de 240 Frs. par personne (transport, entrée des musées et déjeuner), à l'ordre de 16^e Accueil Information.